L’intervention de Jean-Christian Pédeboy,
vice-président de la CA Tarbes-Lourdes-Pyrénées

Le PLUI comportera un volet déplacement et le bureau d'Etudes chargé de l'élaborer a besoin de données précises concernant la mobilité. Actuellement, nous disposons d'une connaissance partielle de notre territoire en terme de déplacements.

Même si nous avons bien avancé en la matière, notamment avec la validation du SDASAP (Schéma Départemental Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public) qui a fait apparaître au-delà de divers services : service de santé, emploi, services sociaux, culture, loisirs, etc.., celui lié aux transports et à la mobilité.

Cette enquête auprès de la population n'avait recueilli que 754 réponses.

Aujourd'hui, nous voulons aller plus loin, en lançant une enquête spécifique mobilité auprès de tous les habitants de notre territoire, qu'ils soient actifs, en recherche d'emploi, retraités, scolarisés, ou bien de passage, vacanciers, touristes, mais aussi sanctuaires de Lourdes (déplacement des pèlerins).

Cela nous permettra de mieux connaître les habitudes de chacun en terme de déplacements, de définir les différents usages de transports afin de mieux les adapter aux besoins.

Cette enquête aura aussi pour objectif d'interroger la population sur ses attentes en matière de transports ainsi que de répondre au mieux aux exigences de développement durable. Là aussi, nous avons pas mal progressé.

Dans le cadre du renouvellement du marché de délégation de service public des transports concernant l'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées (fin 2019), et ses 86 communes, nous avons demandé aux 86 maires d'exprimer leurs besoins de manière à les intégrer dans le nouveau cahier des charges. D'ores et déjà, au vu du résultat de cette enquête nous avons prévu dans le cadre du futur réseau de la C.A.T.L.P. la création d'un service de Transport à la demande zonal pour couvrir les communes non encore desservies par un service de transport.

Nous travaillons également sur l'accessibilité et les postes d'arrêts accessibles sur le réseau ALEZAN (réseau urbain de Tarbes et Citybus réseau urbain de Lourdes).

Aujourd'hui, nous avons 470 points d'arrêt du réseau urbain recensés, 160 d'entre eux sont classés prioritaires. Il revient aux communes concernées de réaliser les travaux (aidées à hauteur de 50% par la C.A.T-L-P.) Beaucoup d'entre elles ont réalisé ces travaux.

• Concernant l'accessibilité également, je rappelle que chaque bus est équipé d'informations aux voyageurs (annonces sonores et visuelles) ;

• Un service « SMS infos » est également en place ;

• Un calcul d'itinéraire est disponible depuis le site du réseau ALEZAN,

• Concernant la billettique, des cartes de transport « sans contact » rechargeables.

• Tous ces moyens, mis à la disposition des citoyens ont pour but d'inciter les habitants de notre territoire à utiliser les transports publics de proximité plutôt que leur voiture individuelle,

• Le transport public, c'est plus économique ; le gain en pouvoir d'achat lié aux transports publics et les économies transports sont indéniables.

• Le covoiturage également, on peut en juger par l'efficacité des deux aires de covoiturage.

Nous attendons beaucoup de cette enquête mobilité qui va certainement faire apparaître également les mobilités douces.

Je pense au plan « vélo » dans le cadre de la stratégie d'orientation des mobilités du Gouvernement, il est prévu d'ici 2024 d'augmenter la part module du vélo de 9%.

Sur ce point, des projets sont déjà en cours. Je pense à la V81 vélo-route du piémont pyrénéen reliant l'Océan Atlantique à la mer Méditerranée.

A l'heure actuelle, 42% des 600 kms d'itinéraires sont aménagés, 36% sont programmés à l'horizon 2022.

Nous travaillons également sur un itinéraire Tarbes-Bagnères, traversant différents villages situés sur cet axe.

Une collaboration C.A.T-L-P. et C.C.H.B. est active sur ce sujet.